

LA FRANCE EN STATISTIQUES



DEPUIS LA GRANDE RÉCESSION, LA REPRISE SE FAIT ATTENDRE

La crise de 2008 a coûté plus de 4 % de sa production économique à la France. Si dans la période pré-crise, la trajectoire suivie par le PIB français est très proche de celle de l'ensemble des pays de l'OCDE, la reprise est en revanche plus difficile : la faute à des moteurs de croissance en panne ?

Le produit intérieur brut (PIB) est un indicateur de l'activité économique d'un pays. Il est défini comme la valeur totale des biens et services produits par l'économie de ce pays sur une période donnée. Cet indicateur est critiqué depuis de nombreuses années, à juste titre, mais il fournit une image fidèle de l'état de l'appareil productif d'un pays. Il présente également l'avantage d'être utilisé dans l'ensemble des économies développées, et permet donc des comparaisons internationales rapides. En particulier, il permet d'étudier efficacement les effets des crises économiques : c'est d'ailleurs précisément pour cet objet qu'il a été créé dans les années 1930.

LA CRISE DE 2008, UNE PERTE SÈCHE DE 4 % POUR L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Entre le premier trimestre 2008 (point le plus haut avant la crise des *sub-*

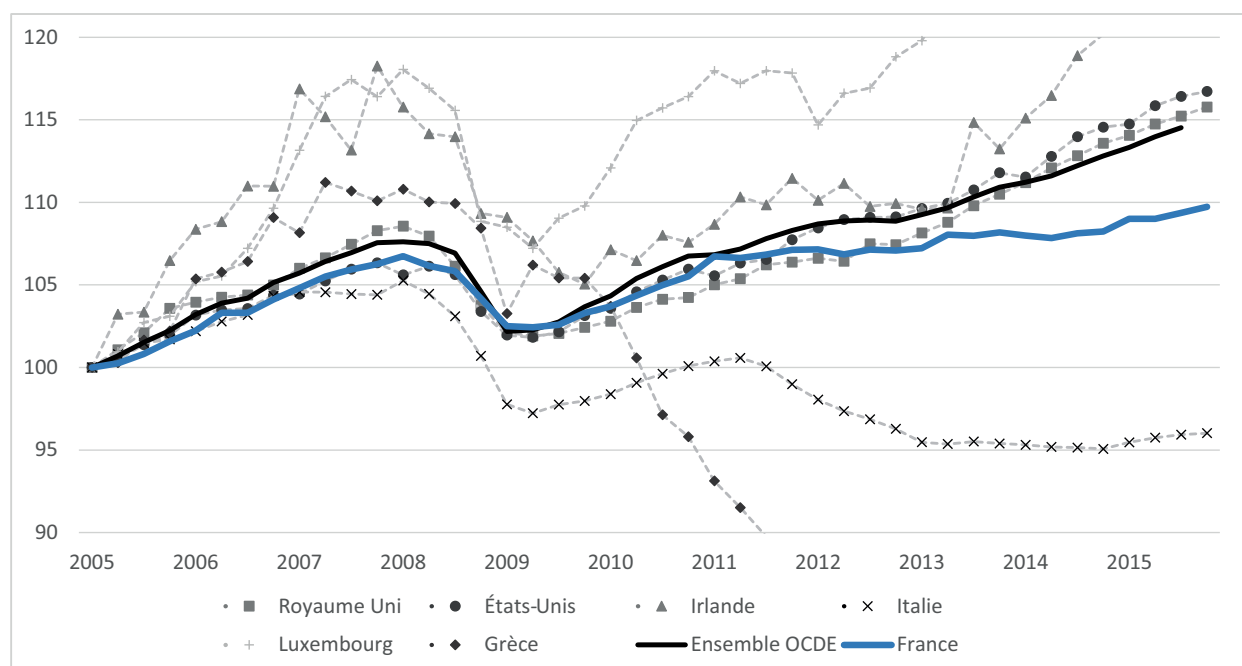
primes) et le deuxième trimestre 2009, le PIB français a baissé de 4 % (figure 1). Cette période, qualifiée de Grande Récession, est historique : non seulement le PIB n'a connu de baisse que deux fois depuis qu'on a commencé à le mesurer en France, en 1950 (en 1975, pendant la première crise pétrolière et en 1993), mais surtout c'est la première fois qu'on assiste à une contraction de cette ampleur au plan mondial.

La perte de richesse connue par la France est proche de celle subie par les États-Unis et le Royaume-Uni et correspond à celle mesurée en moyenne pour les pays de l'OCDE (-5 %). Cependant, certains pays ont été plus durement touchés. La Grèce, par exemple, après 5 ans de récession, ne produit plus annuellement que 75 % de ce qu'elle produisait avant la crise. En Irlande ou en Italie, la contraction a été également très importante avec des baisses respectives du PIB de 11 et 8 %.

LA REPRISE DE LA CROISSANCE SE FAIT ATTENDRE EN FRANCE

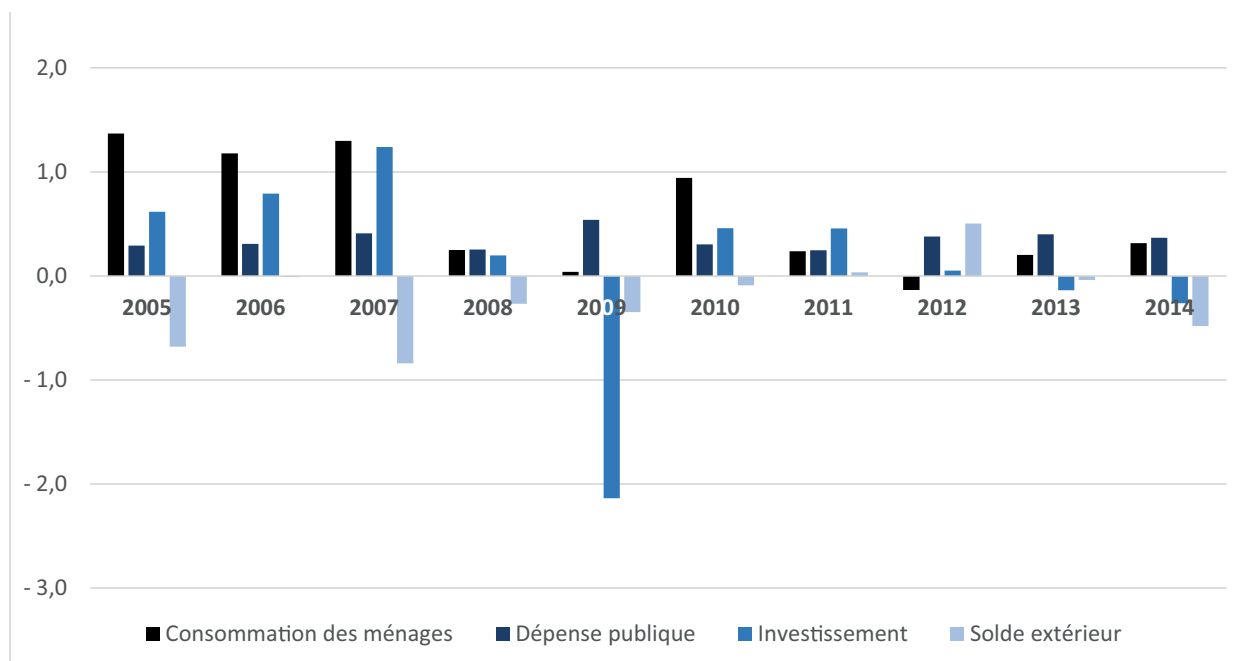
Durant la Grande Récession, la trajectoire du PIB français a été plutôt représentative de la moyenne des pays de l'OCDE. En revanche, depuis 2009, alors que la plupart des pays ont connu une reprise de leur économie et ont renoué avec la croissance, ce n'est pas le cas de la France. Ainsi, entre 2010 et 2015, le PIB des États-Unis et celui du Royaume-Uni ont connu une croissance d'environ 11 %, celui de la France n'a crû que de 5 %, alors que les effets de la crise sur le PIB ont été relativement identiques dans ces trois pays. À l'exception notable des pays de l'Europe du Sud (Grèce, Italie et Portugal notamment) et du Japon (victime d'une catastrophe naturelle d'une ampleur inédite en 2011), la plupart des pays de l'OCDE ont ainsi connu depuis 2010 une évolution économique plus favorable que la France.

FIGURE 1 : PIB de la France et de quelques pays de l'OCDE (base 100 en 2005)



Source : OCDE, Comptes trimestriels

FIGURE 1 : Contribution à la croissance des composantes du PIB (en points de PIB)



Source : INSEE, Comptes nationaux

LA CONSOMMATION DES MÉNAGES A FORTEMENT RALENTI DEPUIS LA CRISE

Le PIB résulte d'un exercice comptable, et peut également être vu comme l'ensemble des dépenses réalisées par les agents économiques sur la période choisie. Cette décomposition permet en particulier de décomposer la croissance du PIB en différentes composantes, liées à ces agents : dépense

publique, consommation des ménages, investissement (des ménages et des entreprises), et balance commerciale (différence entre les exportations et les importations).

Sur la période précédant la crise de 2008, la consommation des ménages, puis l'investissement, sont les deux principaux moteurs de la croissance (figure 2). Mais depuis 2010, ces deux moteurs sont en berne, en particulier

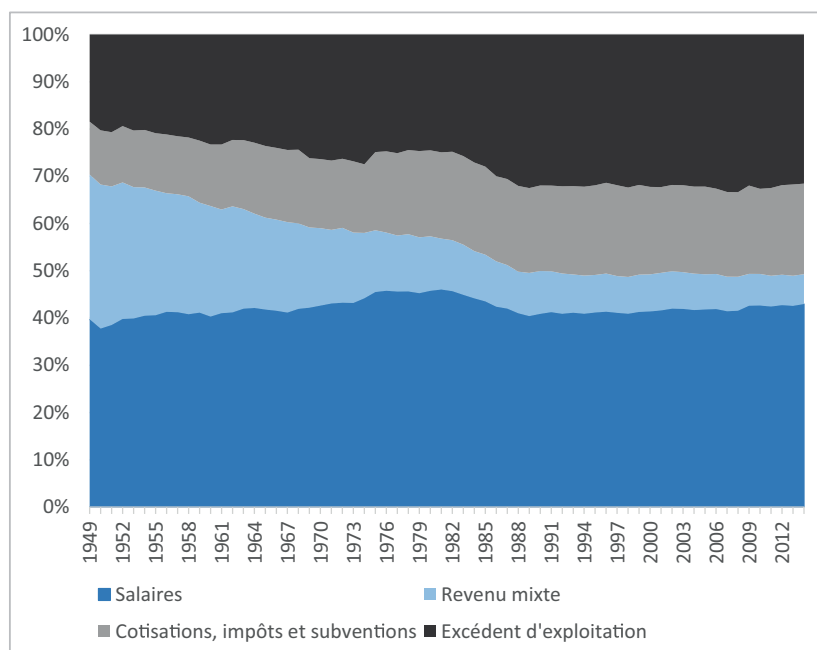
la consommation des ménages, qui ne participe plus qu'à 0,2 point de croissance par an en moyenne, contre plus d'1 point avant la crise. C'est d'autant plus inquiétant qu'avec des taux d'intérêt actuellement très bas, la consommation devrait être favorisée.

Du point de vue des administrations publiques, malgré la politique d'austérité, aussi bien en matière de consommation qu'en matière d'investissement, la situation est relativement proche avant et après la crise. En 2014, toutefois, l'investissement public a fortement diminué, et participe à une contraction globale de l'investissement, résultant en une croissance totale quasi-nulle.

UNE STABILITÉ DU PARTAGE DE LA VALEUR AJOUTÉE

Enfin, le PIB peut également être vu comme la somme des revenus des agents économiques (entreprises, État et ménages), et permet d'observer la répartition de la richesse sur les différents types d'agents. Après une baisse continue de la part de la valeur ajoutée revenant aux ménages jusqu'au début des années 1990, le partage est remarquablement stable depuis cette période (figure 3) : environ un tiers de la valeur ajoutée revient aux entreprises, un sixième à l'État, et la moitié aux ménages (dont 6 % de « revenu mixte », correspondant au revenu des entreprises individuelles). ■

FIGURE 3 : Partage de la valeur ajoutée (en %)



Source : INSEE, Comptes nationaux

LE CHÔMAGE AUGMENTE, MAIS L'EMPLOI SALARIÉ EST REMARQUABLEMENT STABLE

À la suite de la crise de 2008, le taux de chômage a fortement augmenté en France, et s'est stabilisé à un niveau historiquement élevé de 10 %. Malgré cette dynamique, l'emploi salarié apparaît quant à lui remarquablement stable, aussi bien en volume qu'en structure : alors que la part d'embauche en contrats temporaires a explosé ces dernières années, la part de ces contrats dans l'emploi n'a que très peu évolué.

Il existe en France deux façons de mesurer l'évolution du marché du travail : en comptant le nombre d'inscrits à Pôle Emploi d'une part, en mesurant un taux de chômage tel qu'il est défini par le Bureau international du travail (BIT) d'autre part. Si ces deux mesures diffèrent légèrement dans leur objet (on peut être chômeur sans être inscrit à Pôle Emploi et vice-versa), le diagnostic qu'elles proposent sur les dernières années est sensiblement identique. Après une baisse amorcée en 2005-2006, le chômage a fortement progressé en France à la suite de la crise des *subprimes* de 2008 (**figure 1**). En deux ans, le taux de chômage est ainsi passé de moins de 7 % à plus de 9 %, Pôle Emploi enregistrant 750 000 inscrits supplémentaires. Depuis 2010, la hausse du taux de chômage s'est

ralentie, et même stabilisée depuis 2013. En revanche, le nombre de demandeurs d'emploi ne cesse de croître, témoignant de la croissance de la population active.

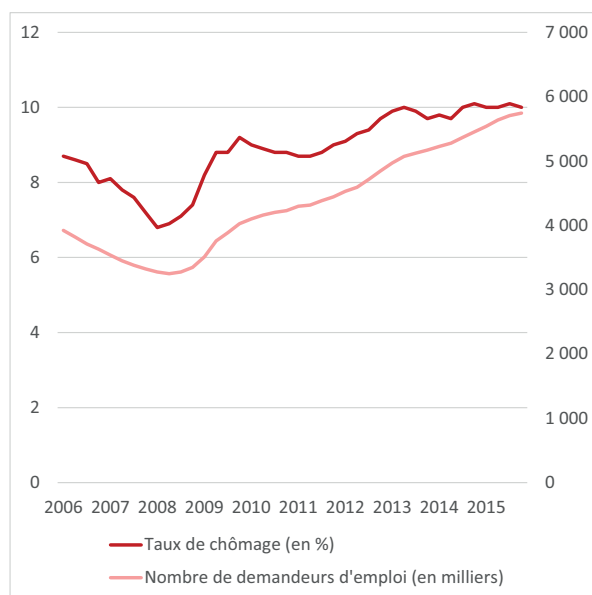
LES JEUNES ET LES OUVRIERS SONT LES PLUS TOUCHÉS PAR LE CHÔMAGE

Les jeunes âgés de 15 à 24 ans sont les plus touchés par le chômage (**figure 3**) : près d'un actif de cet âge sur quatre n'a pas d'emploi, contre un sur dix seulement pour les actifs de 25 à 49 ans. Pour ce qui est des catégories socioprofessionnelles, ce sont les ouvriers, en particulier les non-qualifiés, qui sont le plus concernés par le chômage : leur taux de chômage est de 14,3 %, contre 10,1 % pour les employés, 5,6 % pour les professions intermédiaires et 4,4 % pour les cadres.

LE VOLUME D'EMPLOI EST STABLE DEPUIS 2006

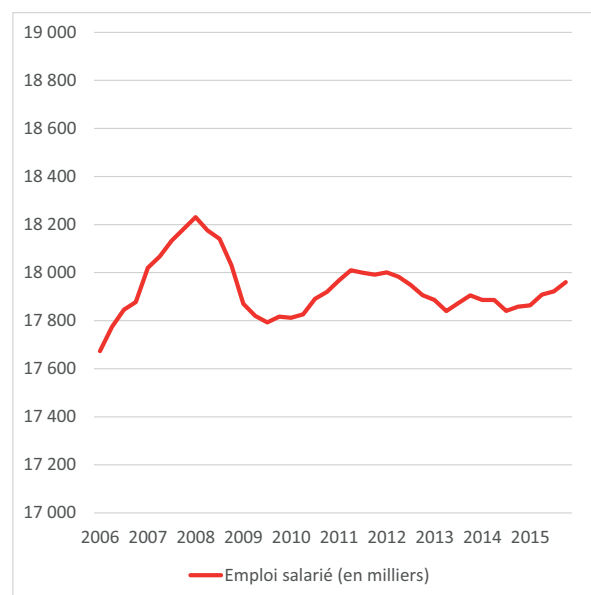
Si le taux de chômage a sensiblement augmenté au cours des dernières années, le nombre d'emplois est resté stable, autour de 18 millions (**figure 2**). Depuis 2006, sa variation maximale a été de moins de 3 %. On constate certes une légère diminution au moment de la crise, mais moins de 400 000 emplois ont été détruits entre 2008 et 2009. Cette stabilité du volume d'emplois pourrait rassurer, mais elle signifie que les créations d'emploi compensent tout juste les destructions d'emploi, et ne parviennent pas à absorber la croissance de la population active, ce qui cause directement l'augmentation du taux de chômage que l'on connaît.

FIGURE 1 : Taux de chômage BIT (en %) et demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi (en milliers)



Source : INSEE, *Enquêtes Emploi* ; DARES, Pôle Emploi

FIGURE 2 : Volume d'emplois (en milliers)



Source : INSEE, *Epure*

LA PART DE CDD AUGMENTE DANS LES EMBAUCHES, MAIS STAGNE DANS L'EMPLOI

Entre 2007 et 2015, la part des CDD parmi les nouvelles embauches n'a cessé d'augmenter, passant de 70 % à 85 % (figure 4). Mais leur part dans les emplois totaux n'a pour sa part que très peu évolué, et se maintient autour de 8 % entre 2005 et 2012 (figure 5). Le CDI reste la situation fortement majoritaire d'emploi, et continue de concerner près de 9 salariés sur 10.

Cette situation qui pourrait sembler paradoxale au premier abord reflète le renforcement de la dualité du marché du travail français. Ce terme de dualité désigne la coexistence d'un marché classique d'emplois durables, fondé principalement sur le CDI, et d'un marché des emplois temporaires, plus précaires. Au cours des dix dernières années, le poids relatif de chacun de ces deux marchés est resté stable, mais il semble que celui des emplois précaires se soit précarisé encore plus, avec des emplois de plus en plus courts et un taux de rotation plus important, dont témoigne la forte augmentation de la part des CDD dans les embauches. La France n'est pas le seul pays européen où cette dynamique est à l'œuvre, et celle-ci ne semble pas être une simple conséquence de la crise de 2008, dans la mesure où elle a été amorcée dès 2007, et qu'elle est continue depuis dix ans. ■

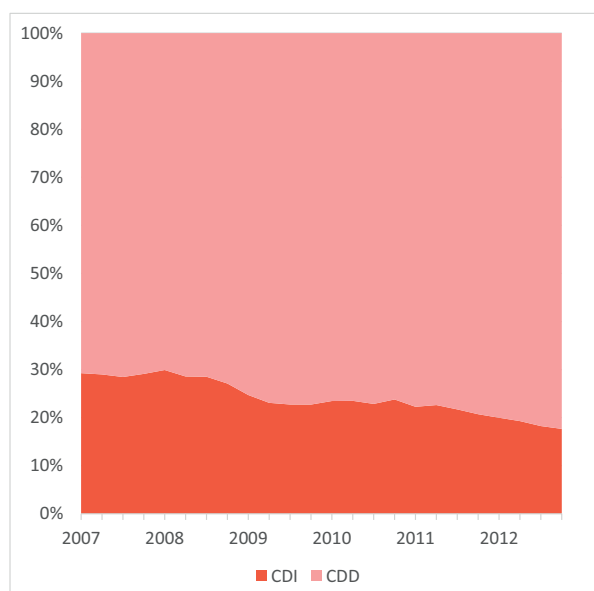
FIGURE 3 : Taux de chômage BIT par catégories (en %)

	2008	2014
FRANCE MÉTROPOLITAINE	7,1	9,9
PAR SEXE		
HOMMES	6,7	10,2
FEMMES	7,4	9,6
PAR ÂGE		
15-24 ANS	18,3	23,4
25-49 ANS	6,3	9,3
50 ANS OU PLUS	4,3	6,7
PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE		
CADRES	2,8	4,4
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES	3,8	5,6
EMPLOYÉS	7	10,1
OUVRIERS	9,8	14,3
<i>DONT OUVRIERS QUALIFIÉS</i>	7	11,4
<i>DONT OUVRIERS NON QUALIFIÉS</i>	14,7	19,5
PAR STATUT D'IMMIGRATION		
IMMIGRÉS	12,3	17,2
NON-IMMIGRÉS	6,5	9,1
<i>DONT DESCENDANTS D'IMMIGRÉS</i>	...	14,3
<i>DONT SANS LIEN AVEC L'IMMIGRATION</i>	...	8,5
PAR TYPE DE ZONE GÉOGRAPHIQUE		
RURALE	5,1	6,8
URBAINE	7,6	10,9

Source : INSEE, *Enquêtes Emploi*

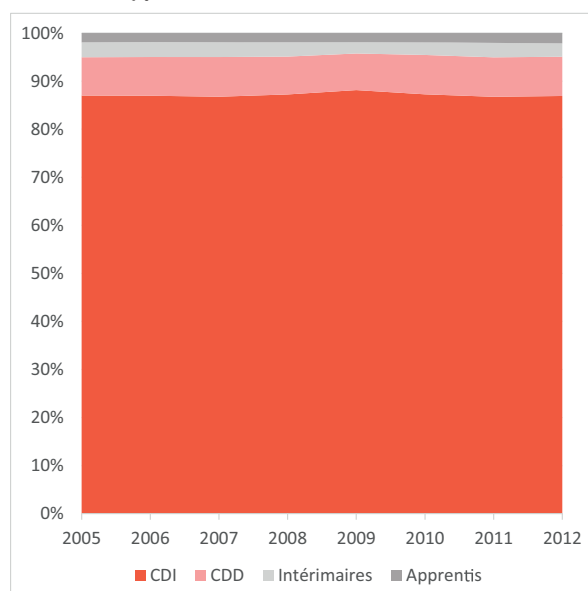
FIGURE 4 :

Part de contrats à durée déterminée dans les embauches



Source : DARES, DMMO-EMMO

FIGURE 5 : Structure des emplois selon le type de contrat



Source : INSEE, *Enquêtes Emploi*

PLUS DE 8 MILLIONS DE PAUVRES EN FRANCE

Après une période de croissance, le niveau de vie médian des Français a diminué après la crise de 2008, et s'élève à 20 000 euros par an en 2013. La période post-crise a également vu une augmentation des inégalités et de la pauvreté, et plus de 8 millions de personnes pauvres vivent en France en 2013, dont 1,5 millions de travailleurs et 3 millions d'enfants.

Le niveau de vie se calcule comme l'ensemble des revenus d'un ménage (y compris les prestations sociales et les revenus du patrimoine), divisé par le nombre de personnes du ménage et en tenant compte d'économies d'échelle (les enfants ne comptent par exemple que pour 0,3 part). En 2013, le niveau de vie médian des ménages français était de 20 000 euros par an : c'est le niveau de vie qui sépare exactement la population en deux, une moitié ayant un niveau de vie plus élevé, l'autre moitié ayant un niveau de vie moins élevé. Les 10 % de ménages les plus pauvres avaient en 2013 un niveau de vie inférieur à 10 730 euros (on appelle ce montant le premier décile). Les 10 % de ménages les plus riches, pour leur

part, avaient un niveau de vie supérieur à 37 200 euros (on appelle ce montant le neuvième décile).

AVEC LA CRISE, LE NIVEAU DE VIE A BAISSÉ, EN PARTICULIER POUR LES PLUS PAUVRES

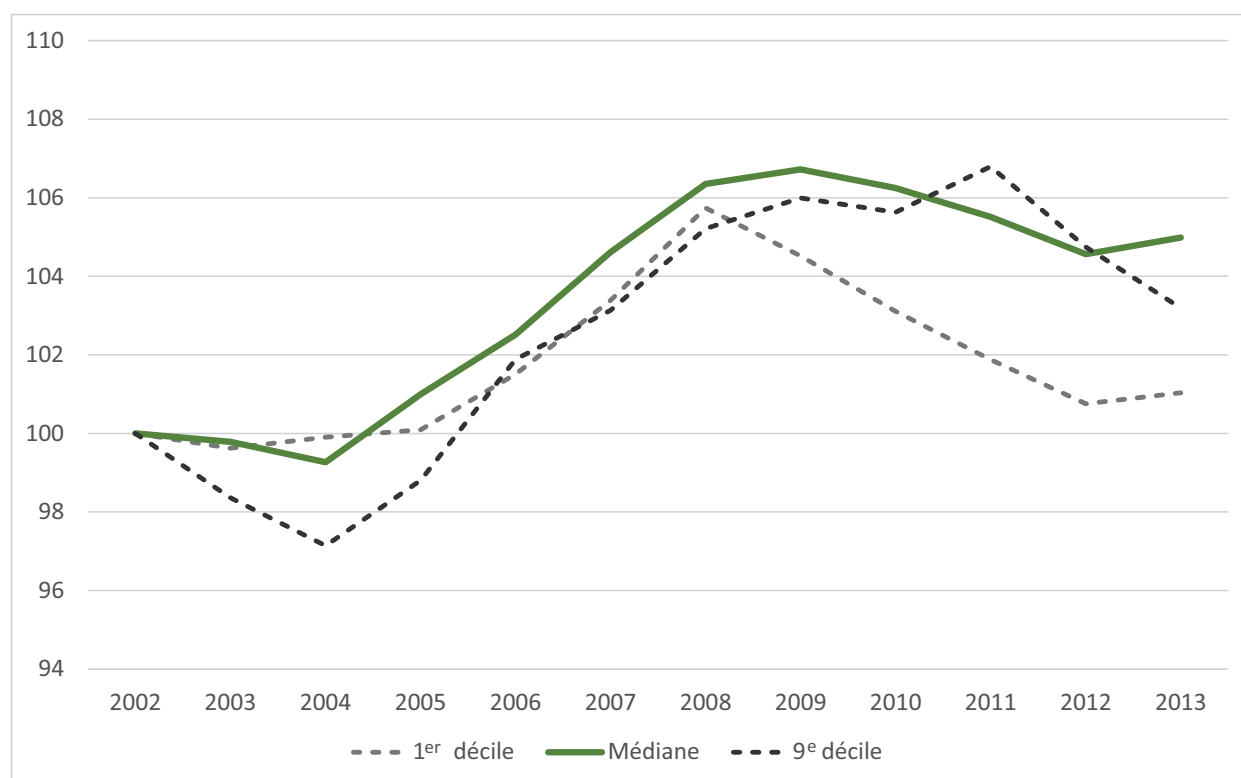
En tenant compte de l'inflation, le niveau de vie médian a crû d'environ 1 % chaque année entre 2004 et 2008, après une légère baisse entre 2002 et 2004 (**figure 1**). À partir de 2009, et probablement en raison de la crise et de l'augmentation du chômage qui a suivi, il a sensiblement baissé : en 3 ans, entre 2009 et 2012, le niveau de vie médian a ainsi perdu 2 %. L'ensemble de la distribution des niveaux de vie semble avoir évolué de façon proche, avec une croissance jusqu'en

2008, puis une baisse après la crise. La baisse du premier décile a cependant été plus importante (-3,6 % entre 2009 et 2012, soit une perte de 400 euros par an), montrant bien que les ménages les plus pauvres ont été les plus touchés par la crise.

LES INÉGALITÉS S'ACCROISSENT, TIRÉES PAR LES PLUS HAUTS REVENUS

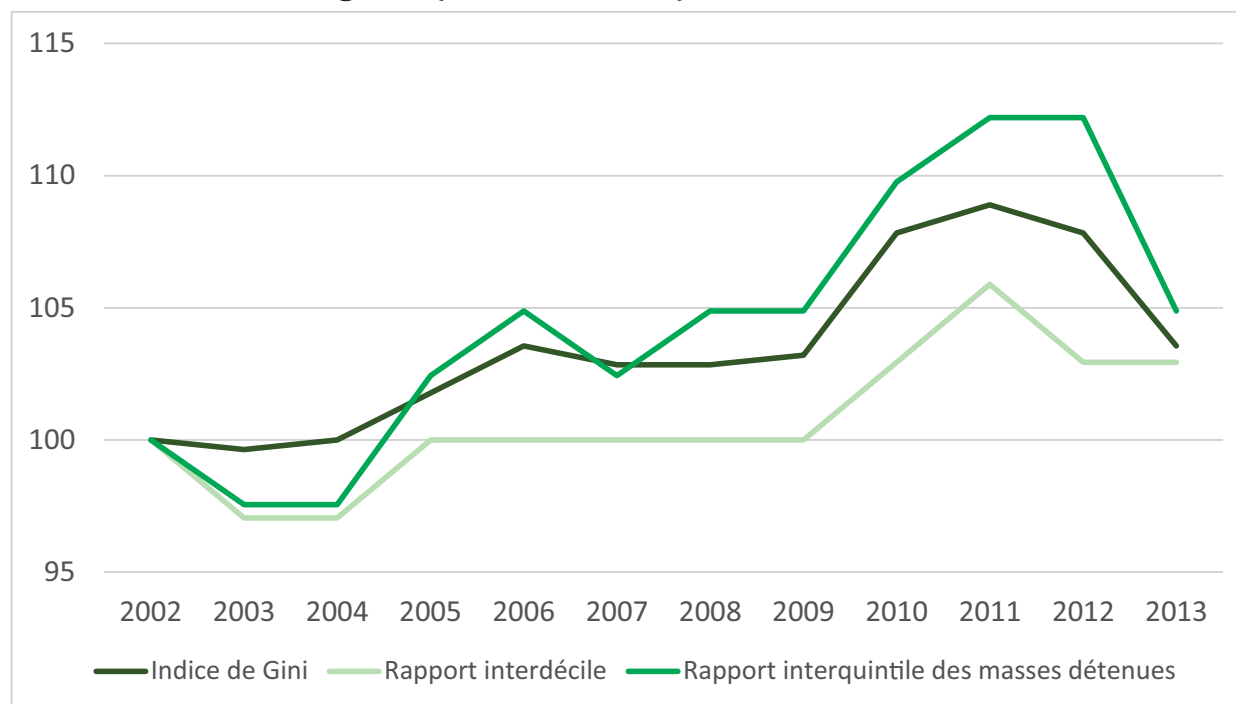
Les indicateurs d'inégalité montrent globalement qu'après une période de stagnation entre 2004 et 2009, les inégalités se sont sensiblement accrues au moment de la crise (**figure 2**). L'indice de Gini, qui mesure l'écart entre la situation réelle et une répartition égalitaire des revenus, a notamment atteint en 2012 un niveau qu'il

FIGURE 1 : Évolution de la médiane et des premiers et neuvièmes déciles de niveau de vie (base 100 en 2002)



Sources : INSEE, DGI, DGFIP, CNAV, CNAF, CCMSA

FIGURE 2 : Évolution des inégalités (base 100 en 2002)



Sources : INSEE, DGI, DGFIP, CNAV, CNAF, CCMSA

n'avait pas connu depuis la fin des années 1970. Cet accroissement des inégalités semble provenir spécifiquement des ménages à très hauts revenus (les 5 à 1 % des plus riches), puisque ce sont les indicateurs qui prennent le mieux en compte ces ménages qui ont le plus augmenté sur la période 2009-2012.

PLUS DE 8 MILLIONS DE PERSONNES PAUVRES EN FRANCE EN 2013

En 2013, 14 % de la population française vit sous le seuil de pauvreté, soit 8,6 millions de personnes (figure 3). Cela signifie que le niveau de vie de ces personnes est inférieur à

1 000 euros par mois (60 % du revenu médian), et même à 800 euros par mois pour la moitié d'entre elles. Le taux de pauvreté a été relativement stable entre 2002 et 2013, avec un léger accroissement entre 2008 et 2010, où il passe de 13 à 14 %. Entre 2008 et 2013, on compte tout de même près d'un million de personnes pauvres en plus en France.

Les plus jeunes sont les plus touchés par la pauvreté. Près de 20 % des moins de 30 ans vivent sous le seuil de pauvreté, et on compte près de 3 millions d'enfants pauvres. Les chômeurs sont également particulièrement concernés, avec un taux de pauvreté de 37,3 %. Les actifs en emploi ne sont

cependant pas épargnés, puisqu'on compte près d'un million et demi de salariés pauvres, et que le taux de pauvreté chez les indépendants est particulièrement élevé, à 17,9 %.

DES DIFFÉRENCES DE NIVEAU DE VIE CREUSÉES PAR LES INÉGALITÉS DE PATRIMOINE

Si plus de neuf Français sur dix disposent d'un patrimoine, ne serait-ce que sous la forme d'un compte d'épargne par exemple, les inégalités de patrimoine sont fortes en France, avec des conséquences importantes sur le niveau de vie. Pour les 10 % de ménages les plus riches, le patrimoine représente ainsi près de 30 % du revenu, alors que pour le reste de la population, c'est environ 5 % du revenu qui provient du patrimoine. Ces inégalités de patrimoine jouent sur le niveau de vie par d'autres canaux, par exemple le coût du logement. Les ménages propriétaires de leur logement (ce qui est le cas plus fréquemment parmi les ménages les plus riches) ont un taux d'effort, c'est-à-dire une part de leur revenu consacrée à leur logement, moins importante que les locataires (aussi bien du secteur social que du secteur privé). Au total, le quart des ménages les plus pauvres ont un taux d'effort de 23,3 %, contre un taux d'effort de seulement 11,4 % pour le quart des ménages les plus riches. Ces inégalités s'accroissent d'ailleurs, puisque le taux d'effort des ménages les plus pauvres a augmenté de 2,8 % entre 1996 et 2006, alors que celui des plus riches a baissé de 1,5 % sur la même période. ■

FIGURE 3 :

Taux de pauvreté et nb. de personnes pauvres par catégories

	TAUX DE PAUVRETÉ (EN %)	NOMBRE DE PERSONNES PAUVRES (EN MILLIERS)
ENSEMBLE DE LA POPULATION	14,0	8 648
ACTIFS DE 18 ANS OU PLUS	10,5	2 968
SALARIÉS	6,3	1 411
INDÉPENDANTS	17,9	516
CHÔMEURS	37,3	1 041
INACTIFS DE 18 ANS OU PLUS	14,8	2 954
RETRAITÉS	7,9	1 078
AUTRES INACTIFS (DONT ÉTUDIANTS)	30,1	1 876
MOINS DE 18 ANS	19,6	2 726
18-29 ANS	18,6	1 559
30-49 ANS	13,0	2 149
50 ANS OU PLUS	9,5	2 196

Sources : INSEE, DGI, DGFIP, CNAV, CNAF, CCMSA

LA MOITIÉ DES ACTIFS FRANÇAIS SONT OUVRIERS OU EMPLOYÉS

La part des ouvriers dans la population active a baissé de dix points entre 1982 et 2012, mais cette baisse est due en partie à une féminisation de la force de travail. En comptant d'un seul bloc ouvriers et employés, cette baisse doit être relativisée : ces deux catégories continuent de représenter la moitié de la population active.

En 2012, la catégorie socioprofessionnelle la plus représentée parmi les actifs en France était celle des employés, avec 28 % des actifs (**figure 1**). Suivent les professions intermédiaires (25 % des actifs), puis les ouvriers (21 %). 18 % des actifs étaient des cadres, 6,4 % étaient des indépendants (artisans, commerçants ou chefs d'entreprise), et seulement 2 % d'entre eux étaient agriculteurs.

LES FEMMES SONT PLUS SOUVENT EMPLOYÉES, LES HOMMES PLUS SOUVENT OUVRIERS

La répartition des actifs selon les différentes catégories socioprofessionnelles dépend fortement du sexe. Près de la moitié des femmes sont em-

ployées, contre seulement 13 % des hommes. Inversement, seulement 8 % des femmes sont ouvrières, contre près d'un tiers des hommes, ce qui en fait la catégorie la plus importante. Les proportions de cadres et d'indépendants sont également légèrement inférieures pour les femmes, comparativement aux hommes.

UNE CHUTE APPARENTE DE LA CLASSE OUVRIÈRE DUE À UNE FÉMINISATION DE LA POPULATION ACTIVE

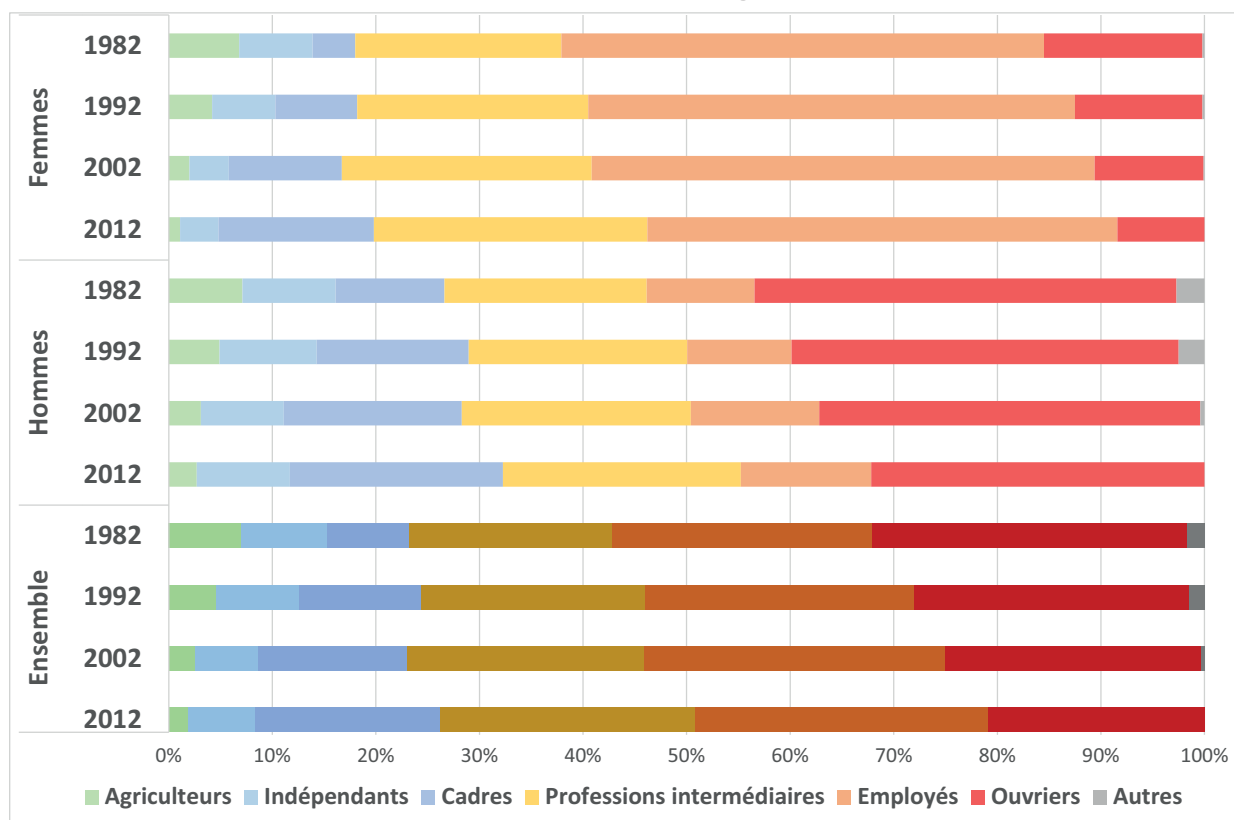
Entre 1982 et 2012, la part des ouvriers dans la population active est passée de 30 à 21 %, soit une diminution impressionnante de près d'un tiers. Il ne faudrait cependant pas se contenter d'observer cette unique

proportion : comme on l'a souligné précédemment, si les hommes sont massivement ouvriers, les femmes sont massivement employées, et ces deux catégories ont une place très similaire d'un point de vue social. En observant ces deux catégories ensemble, la proportion passe de 55 % en 1982 à 49 % en 2012, soit une baisse nettement moindre que celle des ouvriers comptés seuls.

La baisse globale de la part des ouvriers parmi les actifs provient en partie d'une réduction de leur poids chez les hommes (-8 points entre 1982 et 2012), mais surtout d'un phénomène essentiel pour comprendre l'évolution de la population active en France au cours des cinquante dernières années : la participation de plus

FIGURE 1 :

Structure de la population active en fonction de la catégorie socioprofessionnelle et du sexe



Source : INSEE, *Enquêtes Emploi*

en plus importante des femmes au marché du travail. En 1982, les femmes représentaient ainsi 41 % des actifs, contre 48 % en 2012. Ces dernières étant moins souvent ouvrières, la féminisation de la population active a contribué en partie à une baisse globale de la part des ouvriers.

LA PART DES CADRES DANS LA POPULATION ACTIVE A PLUS QUE DOUBLÉ EN TRENTE ANS

Les cadres sont la catégorie socioprofessionnelle qui a connu la croissance la plus importante depuis 1982 : leur proportion dans la population active a plus que doublé en trente ans, passant de 8 à 18 %. Chez les femmes, cette proportion a même presque quadruplé : 4 % des femmes étaient cadres en 1982, contre 15 % en 2012. Cette croissance impressionnante est à mettre en parallèle du niveau de qualification croissant des Français : la part de salariés titulaires d'un diplôme du supérieur a par exemple plus que doublé entre 1992 et 2012.

LA CLASSE MOYENNE, UN CONCEPT DE MOINS EN MOINS PERTINENT ?

L'analyse de la population active à travers les catégories socioprofessionnelles souligne la difficulté à définir ce qui est pourtant devenu un poncif de l'analyse politique de la deuxième moitié du XX^e siècle : la classe moyenne (voire les classes moyennes, leurs défenseurs eux-mêmes n'étant pas d'accord sur leur nombre). Les professions intermédiaires (techniciens, agents de maîtrise, catégories B de la fonction publique) ont souvent été utilisées pour définir le cœur de cette classe moyenne, mais cette analyse apparaît peu pertinente : 2012 marque la première fois où le Français médian (si l'on classe les catégories socioprofessionnelles par niveau de salaire) appartient effectivement à cette catégorie, alors que le concept est utilisé depuis les Trente Glorieuses. Par ailleurs, les professions intermédiaires ne représentent qu'un peu plus de 20 % des actifs, alors que plus de 40 % des Français s'identifient à la classe moyenne (figure 2). On le voit, la classe moyenne est vivace dans les esprits, bien qu'en pratique on ne parvienne pas à la définir.

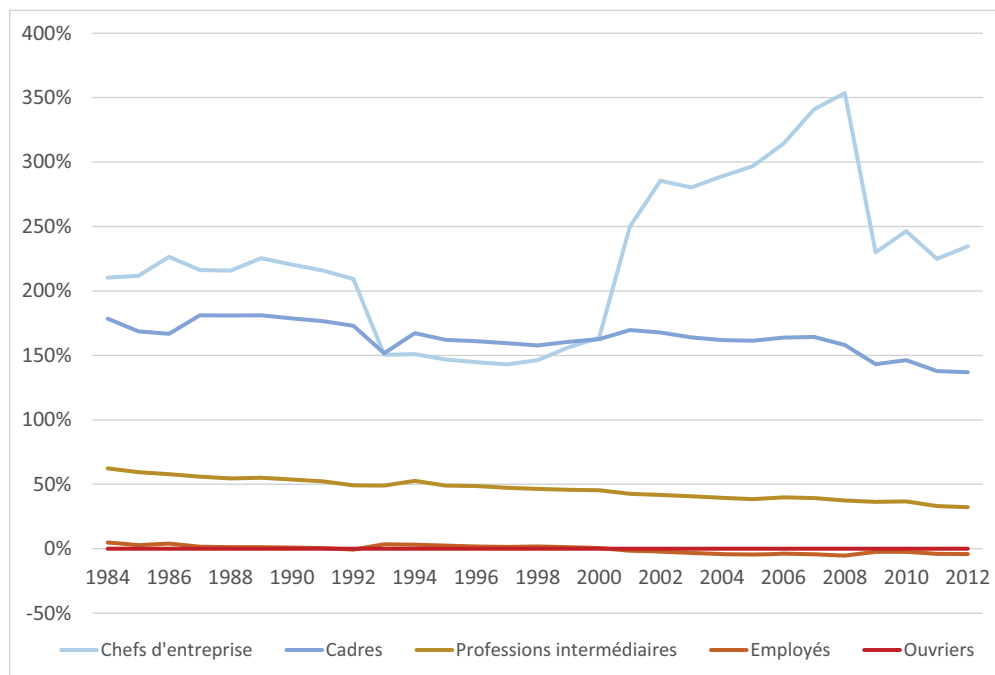
Un autre critère, venant s'ajouter à la catégorie socioprofessionnelle, est souvent mis en avant : celui du salaire. Alors que le salaire moyen des ouvriers et des employés a toujours

FIGURE 2 : Sentiment subjectif d'appartenance à une classe sociale (en %)

	ACTIFS	ENSEMBLE DES ADULTES
À QUELLE CLASSE SOCIALE AVEZ-VOUS LE SENTIMENT D'APPARTENIR ?		
LA CLASSE MOYENNE	42	40
LA CLASSE OUVRIÈRE	24	23
LA BOURGEOISIE	3	4
CLASSE DÉFAVORISÉE	7	8
CLASSE PRIVILÉGIÉE	8	8
UN GROUPE PROFESSIONNEL	11	9
UN GROUPE SOCIAL	2	2
AUTRE	3	6
ENSEMBLE	100	100

Source : INSEE, *Enquête Histoires de vie*

FIGURE 3 : Avantage salarial de quelques catégories professionnelles relativement aux ouvriers (en %)



Source : INSEE, DADS

été identique au cours des trente dernières années, celui des professions intermédiaires est effectivement supérieur, d'un tiers environ en 2012. Mais depuis 1982, cet écart s'est réduit très largement, puisque cette année-là, les professions intermédiaires avaient un avantage salarial presque deux fois plus important (figure 3). Entre 1982 et 2012, les inégalités sala-

riaux liées aux catégories socioprofessionnelles ont d'ailleurs globalement diminué, réduisant d'autant la pertinence déjà faible du concept de classe moyenne. Les chefs d'entreprise, après une baisse marquée de leur salaire au cours des années 1990, sont de façon notable la seule catégorie pour laquelle le salaire relatif à celui des ouvriers a augmenté. ■

LA FRANCE, CHAMPIONNE DE LA NATALITÉ EN EUROPE, MAIS NATION VIEILLISSANTE

La dynamique démographique de la France depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale a connu deux périodes sensiblement distinctes : une croissance forte avant 1973, durant le « *baby-boom* », puis une croissance stable mais plus modérée après. Une des conséquences de cette double dynamique est un vieillissement actuel de la population, qui devrait s'achever d'ici 2035 d'après les projections de l'INSEE.

En 2015, un peu plus de 64 millions de personnes vivaient en France métropolitaine (figure 1). À ceux-là s'ajoutent près de 2 millions de personnes vivant dans les départements et régions d'outre-mer. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, cela représente 24 millions d'habitants supplémentaires sur le territoire métropolitain, soit une augmentation de plus de 50 %. Cette augmentation s'est cependant faite à un rythme différent selon les périodes, et l'année 1973 paraît charnière : avant cette date, le taux de croissance de la population était d'environ 1 % par an (il s'agit de la période dite du *baby-boom*) ; après, il est en moyenne de 0,5 % par an. Plus récemment, si la décennie 1990 a été marquée par une croissance un peu

moins rapide de la population (autour de 0,3 % par an), la reprise a été marquée fortement au début des années 2000, avec des taux de croissance parfois comparables à ceux des années du *baby-boom* (0,8 % en 2004).

UNE BAISSÉ CONJOINTE DE LA NATALITÉ ET DE MORTALITÉ DEPUIS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

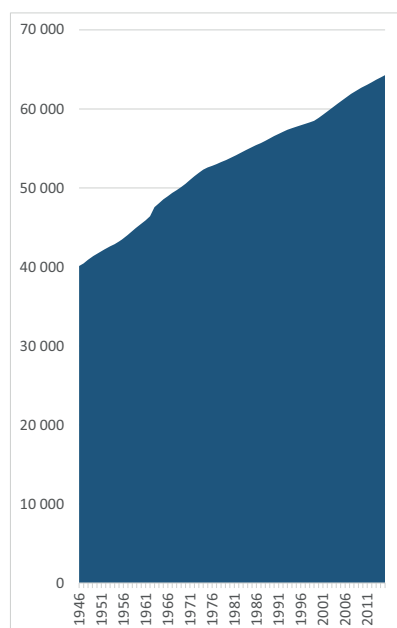
Après la fin de la Seconde Guerre mondiale, le taux de natalité et le taux de mortalité ont baissé de façon relativement parallèle en France métropolitaine, pour se stabiliser à partir des années 1990 (figure 2). Une seule rupture importante a lieu, au milieu des années 1970, avec une baisse plus importante du taux de natalité, qui provoque la fin du *baby-boom*. Cette

décroissance parallèle explique la relative stabilité des taux de croissance de la population sur les deux périodes pré-1973 et post-1973.

Le solde migratoire, c'est-à-dire, la différence entre le nombre de personnes entrées et sorties du territoire dans l'année, a contribué à la croissance de la population tout au long de la deuxième moitié du XX^e siècle. Avant 1970, ce solde migratoire contribuait à environ 0,3 point de croissance par an. Le pic du solde migratoire en 1962, est lié à l'indépendance de l'Algérie et au rapatriement en France métropolitaine de 860 000 pieds-noirs. Depuis le milieu des années 1970, le solde migratoire reste positif et contribue de façon relativement constante à la croissance de la population, de l'ordre de 0,1 point par an.

FIGURE 1 :

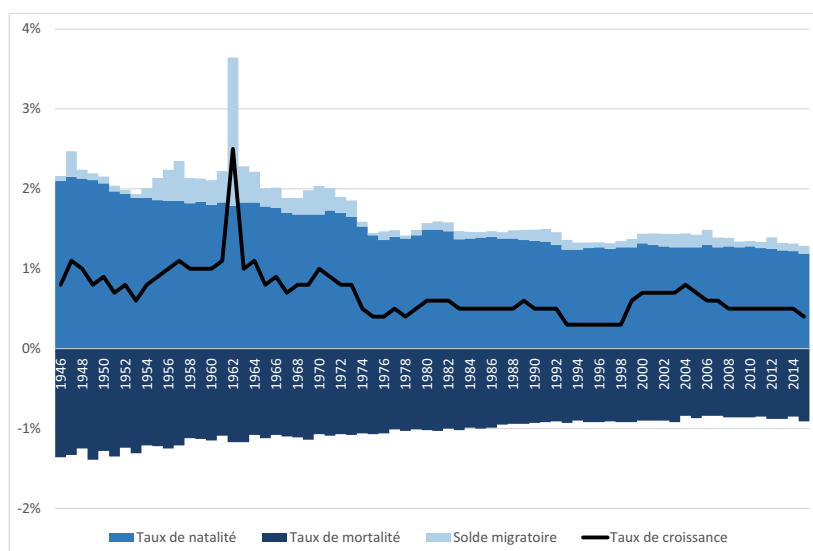
Évolution de la population de France métropolitaine depuis 1946 (en nb. d'hab.)



Source : INSEE, *Estimations de population*

FIGURE 2 :

Taux de natalité, taux de mortalité, solde migratoire et taux de croissance de la population de France métropolitaine (en %)



Source : INSEE, *Estimations de population*

LE TAUX DE FÉCONDITÉ FRANÇAIS EST LE PLUS ÉLEVÉ DE L'UNION EUROPÉENNE

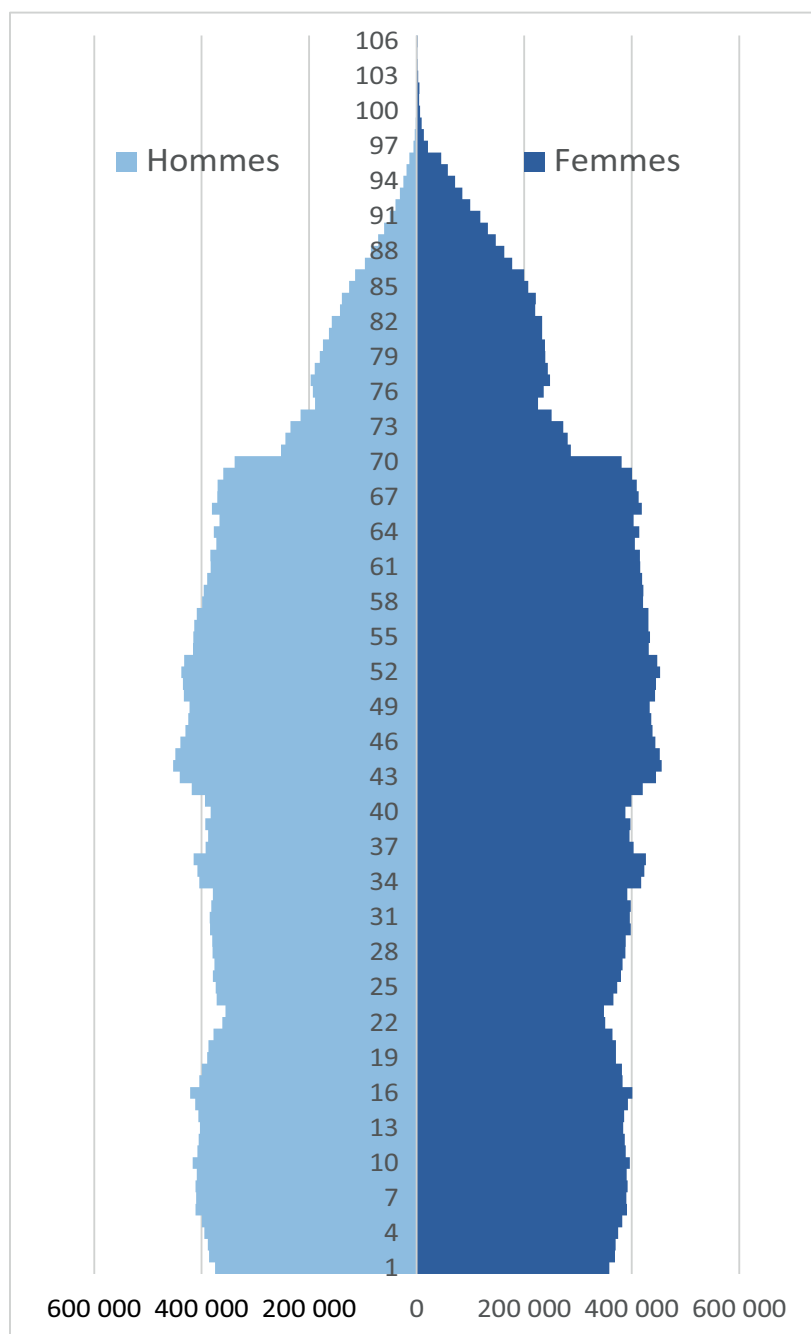
Avec 12,4 naissances pour 1 000 habitants en 2014, le taux de natalité français est parmi les plus élevés de l'Union européenne (figure 3), dépassé uniquement par l'Irlande (14,4 naissances pour 1 000 habitants). En matière de fécondité, c'est-à-dire de nombre d'enfants par femme, c'est en France que le taux est le plus élevé, avec quasiment deux enfants par femme, contre un et demi environ en moyenne dans l'Union européenne. L'indicateur de fécondité sous-estime par ailleurs partiellement la fécondité totale des femmes, en raison de l'accroissement global de l'âge de la maternité pour les femmes. En 1995, l'âge moyen des mères était de 28,9 ans, contre 30,4 ans en 2015, soit un an et demi de plus en vingt ans. Si ce retard n'a pas d'effet sur le nombre de naissances (ce qui semble être le cas pour l'instant, le nombre de naissances

FIGURE 3 : Taux de natalité et de fécondité dans les pays de l'Union européenne

	TAUX DE NATALITÉ	INDICE CONJONCTUREL DE FÉCONDITÉ
ALLEMAGNE	8,6	1,39
AUTRICHE	9,6	1,44
BELGIQUE	11,1	1,75
BULGARIE	9,4	1,48
CHYPRE	10,9	1,3
CROATIE	9,3	1,46
DANEMARK	10,1	1,67
ESPAGNE	9,2	1,27
ESTONIE	10,3	1,52
FINLANDE	10,5	1,75
FRANCE	12,4	1,99
GRÈCE	8,5	1,3
HONGRIE	9,5	1,35
IRLANDE	14,4	1,96
ITALIE	8,3	1,39
LETTONIE	10,9	1,52
LITUANIE	10,4	1,59
LUXEMBOURG	10,9	1,55
MALTE	9,8	1,38
PAYS-BAS	10,4	1,68
POLOGNE	9,9	1,29
PORTUGAL	7,9	1,21
RÉP. TCHÈQUE	10,4	1,46
ROUMANIE	9,2	1,41
ROYAUME-UNI	12	1,83
SLOVAQUIE	10,2	1,34
SLOVÉNIE	10,3	1,55
SUÈDE	11,9	1,89
UE	10,1	1,55

Source : Eurostat

FIGURE 4 : pyramide des âges au 1^{er} janvier 2016



Source : INSEE, *Estimations de population*

étant relativement stable sur la même période), le taux de fécondité devrait mathématiquement s'accroître au cours des prochaines années.

UN VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION EN COURS D'ABSORPTION

La génération du *baby-boom*, qui correspond actuellement aux personnes d'âge compris entre 40 et 70 ans, apparaît visiblement sur la pyramide des âges de la France en 2016 (figure 4). Le poids important de cette génération, couplé à une augmentation de l'espérance de vie, conduit à un vieillissement moyen de la population française, qui rompt un équilibre démographique qui prévalait jus-

qu'alors, avec des conséquences importantes, par exemple sur l'équilibre des systèmes de retraites. En vingt-cinq ans, entre 1990 et 2015, la part des 60 ans et plus dans la population totale est passé de 19 à 25 %. Mais ce vieillissement dont nous sommes actuellement témoin correspond plutôt à une période de transition qu'à un phénomène amené à se perpétuer très longtemps. D'après les projections de l'INSEE, cette période de transition est la plus brutale actuellement et jusqu'en 2025 environ. À partir de 2030, le vieillissement devrait ralentir sensiblement, avec un nouvel équilibre atteint dans lequel la part des 60 ans et plus dans la population devrait se situer légèrement au-dessus de 30 %. ■

LES MODÈLES FAMILIAUX TRADITIONNELS S'EFFRITENT MAIS RESTENT DOMINANTS

La famille traditionnelle reste la situation largement dominante parmi les ménages avec enfants, même si la part de familles recomposées et de familles monoparentales a augmenté sensiblement au cours des dernières années. Le nombre de mariages a fortement baissé depuis les années 1970, mais l'instauration du PACS en 1999 a redynamisé le nombre d'unions, qui a atteint en 2010 un maximum historique.

En 2011, 34 % des ménages français étaient composés d'une personne vivant seule, et la moitié de couples, avec ou sans enfants (**figure 1**). Le reste des ménages correspond soit à des familles monoparentales, c'est-à-dire des parents vivant seuls avec leurs enfants, soit de ménages complexes, par exemple des colocations ou des ménages où cohabitent plus de deux générations. Le fait de vivre seul dépend fortement de l'âge : à 25 ans, la part d'hommes vivant en couple est de 30 % environ, mais elle est de plus de 70 % pour les hommes ayant entre 35 et 80 ans.

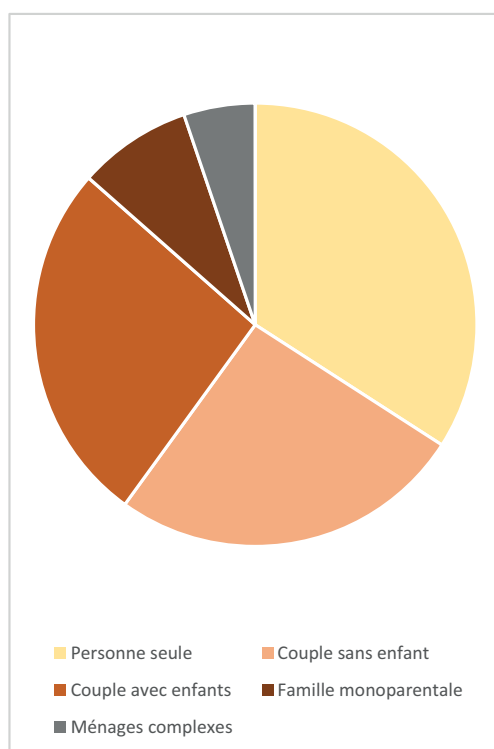
10 % DES MÉNAGES AVEC ENFANT SONT DES FAMILLES RECOMPOSÉES

Parmi les familles qui comptent au moins un enfant mineur, la famille traditionnelle, c'est-à-dire un ménage composé d'un couple et de leurs enfants, reste largement dominante et représente plus de 70 % des cas (**figure 2**). 10 % des familles avec enfants sont des familles recomposées et 20 % sont des familles monoparentales. Cette structure a relativement peu évolué entre 1999 et 2011, même si la part de familles traditionnelles a légèrement baissé, passant de 75 à 70 %.

LES MÈRES ÉLEVANT SEULES LEURS ENFANTS SONT MOINS SOUVENT DIPLÔMÉES

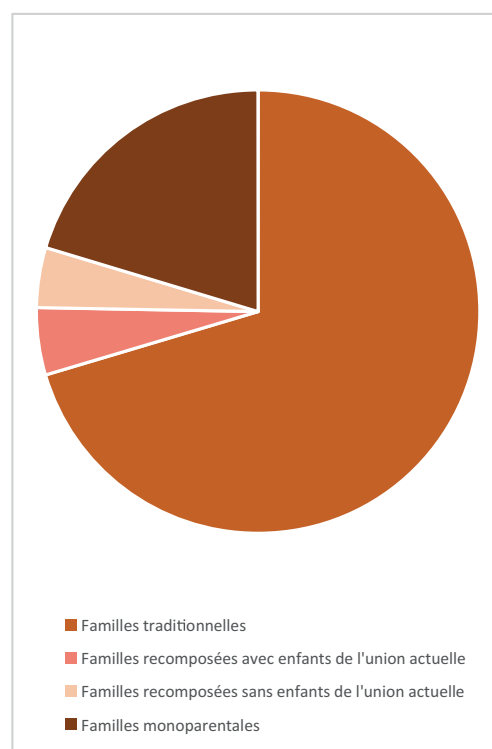
Dans les familles monoparentales, le parent est très majoritairement la mère : seulement 13 % des familles monoparentales sont composées d'un père et de son ou ses enfants. Dans les familles recomposées, la répartition est un peu plus égale : dans 36 % des cas les enfants vivent avec leurs deux parents, dans 50 % des cas avec leur mère seulement et dans 14 % des cas avec leur père seulement. Les situations socio-économiques des hommes qui vivent en couples et de ceux qui sont pères d'une

FIGURE 1 : Répartition des différents types de ménage en 2011



Source : INSEE, *Enquête Famille et logement*

FIGURE 2 : Répartition des types de ménage comptant au moins un enfant en 2011



Source : INSEE, *Enquête Famille et logement*

famille monoparentale sont relativement comparables. En revanche, les mères de familles monoparentales sont souvent moins diplômées que les femmes vivant en couple : 20 % d'entre elles n'ont aucun diplôme, contre seulement 13 % pour les femmes vivant en couple. De même, 63 % des mères de familles monoparentales sont ouvrières ou employées, contre 53 % des femmes vivant en couple. Pour autant, la monoparentalité traverse l'ensemble de la société française : 18 % des pères et 10 % des mères de familles monoparentales sont cadres, par exemple.

LE MARIAGE SÉDUIT MOINS

En 2015, 44 % des femmes et 48 % des hommes sont mariés. Ils étaient respectivement 59 et 65 % dans cette situation en 1980. Depuis les années 1970, le nombre de mariages célébrés

chaque année en France n'a en effet cessé de baisser, passant de plus de 400 000 en 1970 à moins de 250 000 à partir de 2010 (figure 3). Le nombre d'unions contractualisées a cependant largement crû à partir de 1999 et de l'instauration du PACS. En 2010, on a ainsi décompté en France presque autant de PACS que de mariages, et le nombre total d'unions est désormais plus élevé qu'au début des années 1970.

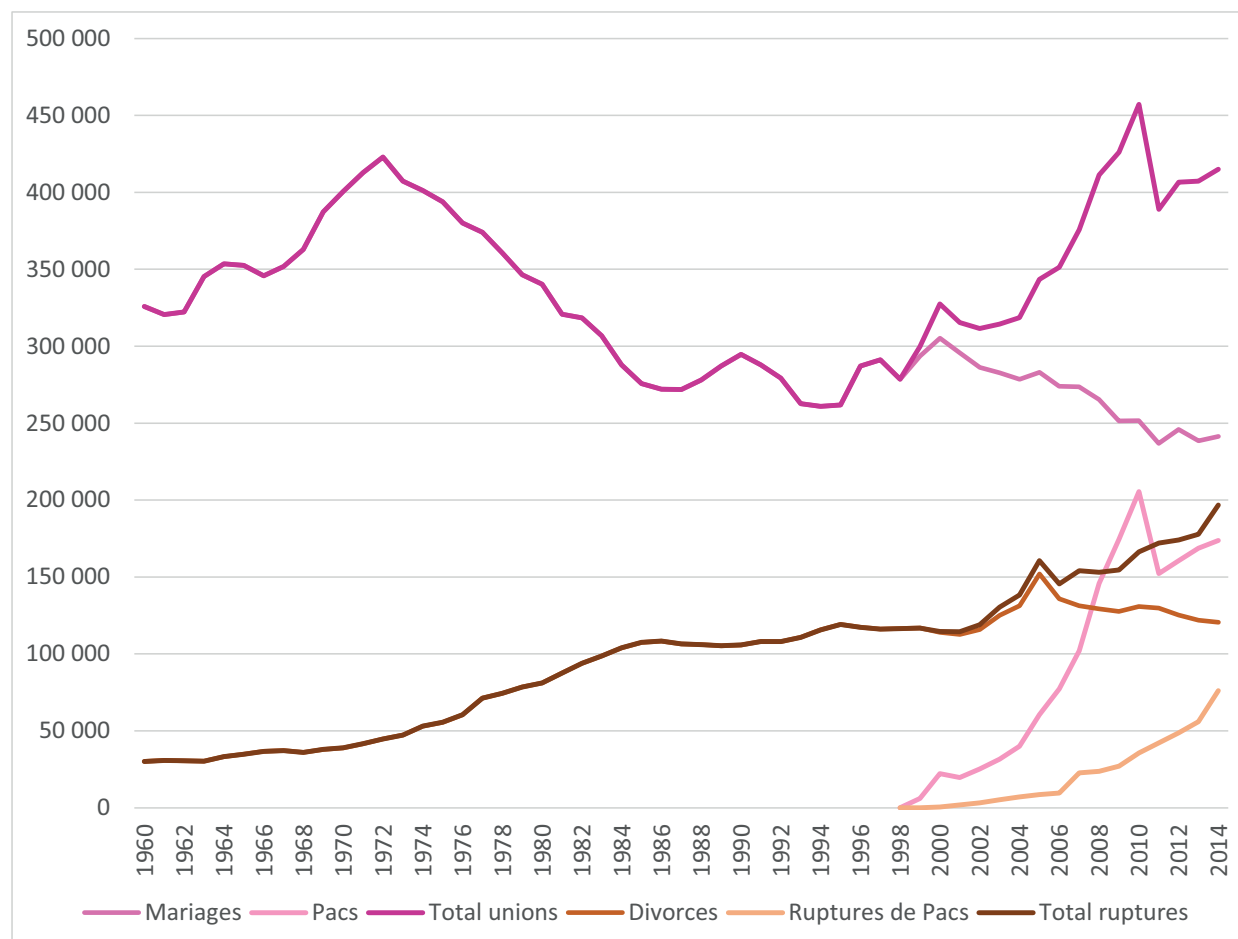
Parallèlement à la baisse du nombre de mariages, on a assisté en France dans la seconde moitié du XX^e siècle à une croissance importante du nombre de ruptures d'union et de divorces. En 2000, on a ainsi prononcé quatre fois plus de divorces qu'en 1960. Naturellement, la part de personnes divorcées dans la population a suivi une trajectoire similaire : en 2015, 8,1 % des Français sont divorcés et non remariés, contre seulement 2,3 %

quarante ans auparavant. Depuis le milieu des années 2000, le nombre de divorces diminue légèrement, suivant la tendance du nombre de mariages, mais en tenant compte des dissolutions de PACS, le nombre de ruptures d'union continue d'augmenter.

3 % DES UNIONS CÉLÉBRÉES EN 2014 CONCERNENT DES COUPLES DE PERSONNES DE MÊME SEXE

L'année 2013 a marqué une rupture importante dans la politique familiale française, avec la loi sur le mariage pour tous. 7 234 mariages de personnes de même sexe ont été célébrés dès 2013, 10 437 en 2014 et environ 8 000 en 2015. Cela représente environ 4 % des mariages célébrés ces années-là, ce qui est également la proportion de PACS conclus entre personnes de même sexe au cours des dernières années. ■

FIGURE 3 : Mariages, PACS, divorces et ruptures de PACS en France métropolitaine



Source : INSEE, État civil, ministère de la Justice

LA FRANCE PÉRIURBAINE EST MOINS PAUVRE ET MOINS AU CHÔMAGE

En 2012, un quart des résidents de France métropolitaine vit dans une commune périurbaine, c'est-à-dire une commune dépendant d'une grande agglomération sans s'y situer directement. Les habitants de ces communes ont une situation socio-économique plutôt meilleure que le reste des Français, et la pauvreté reste principalement l'affaire des villes, et notamment de certains quartiers en leur sein.

Le territoire français est organisé autour de pôles urbains, c'est-à-dire d'agglomérations denses regroupant plus de 10 000 emplois. Les communes pour lesquelles une part importante de la population travaille dans un pôle urbain, sans y appartenir directement, est considérée comme appartenant à son aire d'influence : il s'agit de l'espace périurbain (**figure 1**).

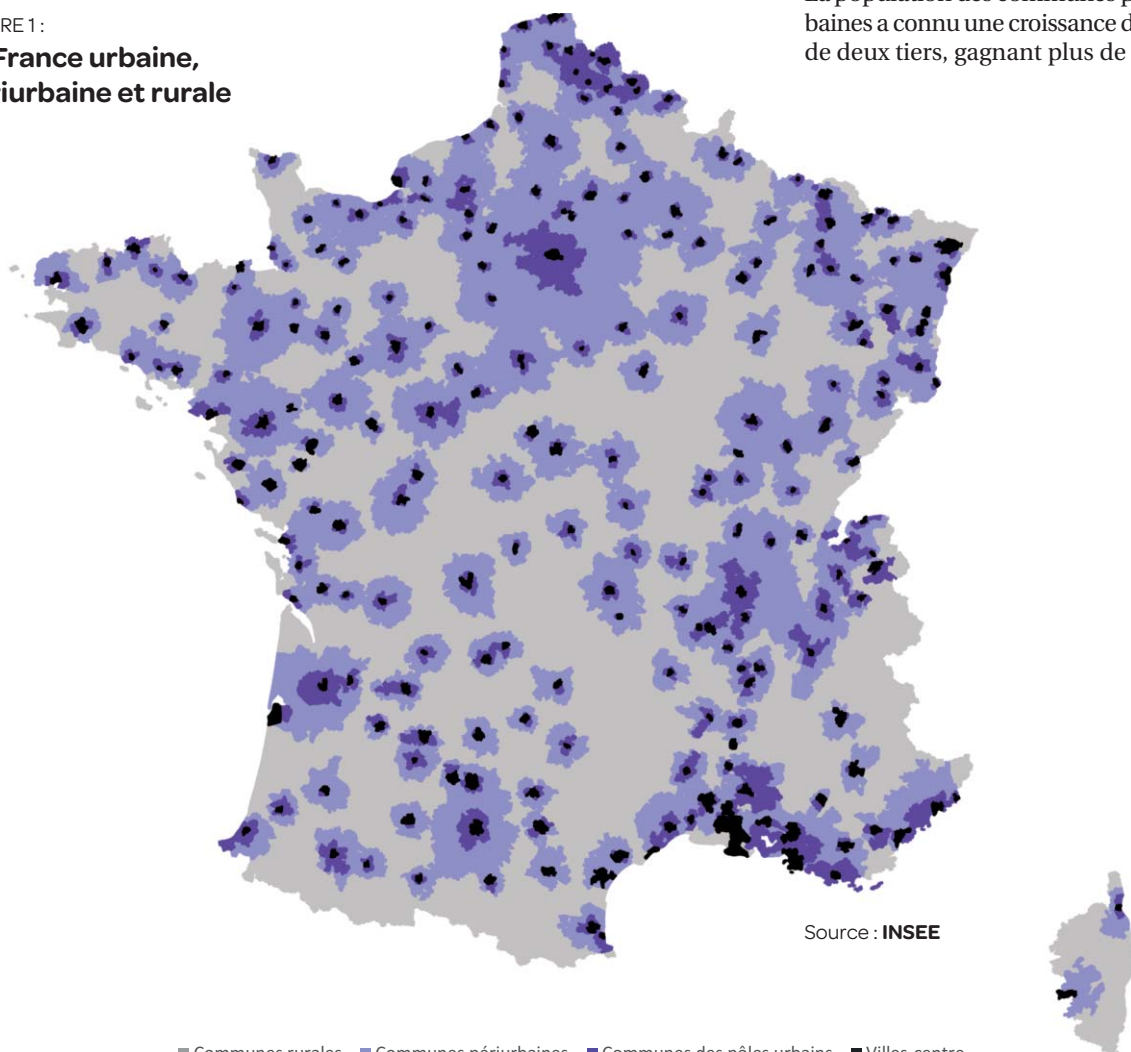
UN QUART DE LA POPULATION DE FRANCE MÉTROPOLITAINE VIT DANS LES COMMUNES PÉRIURBAINES

En 2012, 15 millions de personnes vivaient dans les communes périurbaines en France, soit un quart des résidents de France métropolitaine (**figure 2**). 37 millions de personnes vivaient dans les communes des pôles urbains, dont 15 millions dans les

villes-centre de ces pôles. Enfin, 11 millions de personnes vivaient dans des communes n'appartenant pas aux aires d'influence des pôles urbains : on les qualifiera par la suite indifféremment de communes rurales, mais il peut également s'agir de petites ou moyennes villes (comme Mende ou Argentan par exemple). Depuis les années 1960, la population des communes rurales et celle des villes-centre sont restées stables. La population des communes périurbaines a connu une croissance de près de deux tiers, gagnant plus de 6 mil-

FIGURE 1 :

La France urbaine, périurbaine et rurale



■ Communes rurales ■ Communes périurbaines ■ Communes des pôles urbains ■ Villes-centre

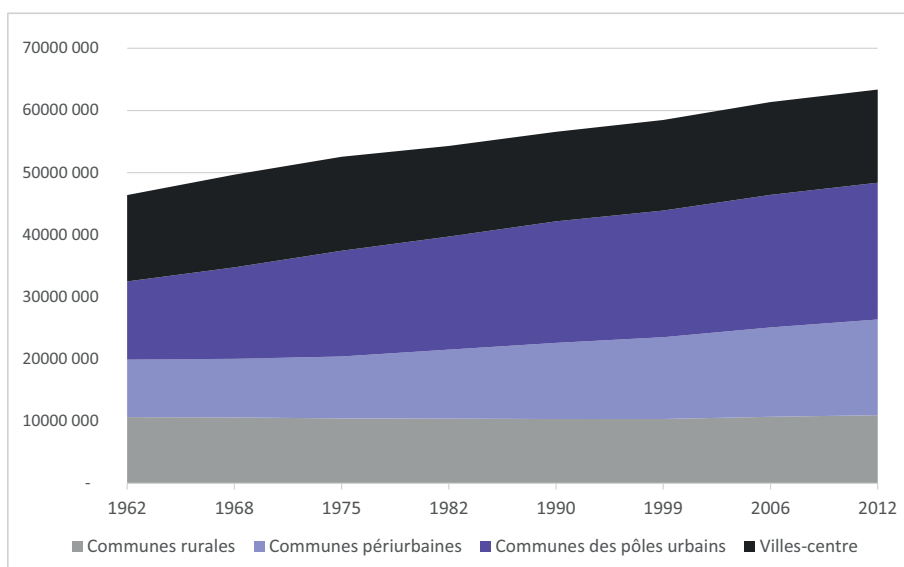
lions d'habitants, mais ce sont les communes des pôles urbains qui ont connu l'essor le plus spectaculaire, avec 10 millions d'habitants supplémentaires, soit 75 % de plus en 2012 qu'en 1962.

UNE SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE PLUS FAVORABLE DANS LES COMMUNES PÉRIURBAINES

D'un point de vue socio-économique, les habitants des communes périurbaines sont en moyenne plutôt plus favorisés que le reste des habitants de France métropolitaine (figure 3). Le niveau de vie médian est par exemple supérieur de plus de 500 euros à celui de l'ensemble de la France métropolitaine, et dépasse celui des habitants des villes-centre des pôles urbains de près de 2 000 euros. C'est également dans les communes périurbaines que le taux de pauvreté est le plus faible, avec 10 % en moyenne, soit deux fois moins que dans les villes-centre. La population pauvre est ainsi surreprésentée dans les pôles urbains, et notamment dans les villes-centre : 31 % des ménages pauvres vivent dans ces communes, qui représentent seulement 24 % de la population totale.

Un taux d'activité plus important, un taux de chômage moindre, une part de familles monoparentales plus faible que sur le reste du territoire : les exemples d'indicateurs pour lesquels la situation de l'espace périurbain est la plus favorable de France métropolitaine sont nombreux. En revanche, les habitants des communes périurbaines sont en moyennes moins bien diplômés que les habitants des pôles urbains : seulement 41 % détiennent un diplôme au moins équivalent au bac, contre près de 47 % dans les pôles urbains.

FIGURE 2 : Population des communes urbaines, périurbaines et rurales



Source : INSEE, Données détaillées localisées

AU SEIN DES COMMUNES URBAINES, LES QUARTIERS SENSIBLES SONT DANS UNE SITUATION PRÉOCCUPANTE

L'analyse à l'échelle communale laisse déjà apparaître des situations économiques sensiblement différentes sur le territoire français, mais une échelle encore inférieure peut livrer des conclusions encore plus contrastées, en particulier pour les communes urbaines. Ainsi, la situation des habitants des quartiers dits sensibles de France métropolitaine apparaît particulièrement préoccupante : leur niveau de vie est près de deux fois inférieur à celui de la moyenne française, et le taux de pauvreté y atteint pratiquement 40 %. Malgré un taux d'activité plus faible de 10 points que dans le reste de la France, le taux de chômage y est presque deux fois plus élevé, atteignant 23 %, contre 13 % en moyenne en France.

LA DENSITÉ, PRINCIPAL CRITÈRE D'ACCÈS AUX SERVICES

Les communes périurbaines étant situées par définition en dehors des pôles urbains, cela pourrait représenter une difficulté pour l'accès de leurs habitants aux services de base (poste, banque, école, médecin etc.), et nuire ainsi à leur qualité de vie. Une étude récente de l'INSEE a en fait montré que le temps d'accès aux services dépend plutôt de la densité que de la nature du territoire : ainsi, dans les zones denses ou moyennement denses, le temps d'accès aux services de base est similaire dans les pôles urbains

et dans le périurbain (moins de 5 minutes), et dans les zones peu denses ou très peu denses, le temps d'accès à ces services est identique dans les zones périurbaines et rurales. ■

FIGURE 3 : Situation socio-économique des habitants des communes urbaines, périurbaines et rurales et des zones urbaines sensibles

	Part de la population totale	Niveau de vie médian (en €)	Taux de pauvreté (en %)	Répartition de la population pauvre	Taux d'activité	Taux de chômage	Répartition des chômeurs	Part de familles monoparentales	Part de titulaires du bac
VILLES-CENTRE DES PÔLES URBAINS	23,7	18 558	19,5	31,4	70,3	16,5	30,7	9,5	46,7
AUTRES COMMUNES DES PÔLES URBAINS	34,7	20 641	14,3	33,8	73,4	12,7	35,2	10,1	46,7
COMMUNES PÉRIURBAINES	24,3	20 347	10,1	16,6	75,5	9,6	18,7	7,3	40,9
COMMUNES RURALES	17,3	18 236	15,8	18,1	72,4	12,2	15,4	7,3	32,8
ENSEMBLE	100	19 786	14,3	100,0	73,0	12,7	100,0	8,8	42,6
ZONES URBAINES SENSIBLES	-	12 752	38,4	-	60,2	23,2	-	-	-

Source : INSEE, Données détaillées localisées ; Onzuz

Comment va la France ? C'est à cette vaste question que ce supplément de *La Revue du projet* tente d'apporter des réponses. Croissance, marché du travail, famille, inégalités... : sept thèmes sont balayés et abordés d'un point de vue statistique. L'objectif n'est pas seulement de rappeler l'état des connaissances sur tous ces sujets, mais aussi d'essayer d'ouvrir de nouvelles perspectives et d'alimenter le débat politique. Confronter les idées reçues à leur réalité statistique, explorer les dynamiques à l'œuvre dans l'économie française, sans pour autant céder à une sanctification du chiffre : voilà la démarche que nous défendons. Nous espérons que ce travail sera utile à chacun et chacune, ne serait-ce qu'en éclairant sur l'intérêt de la statistique, sans en dissimuler les limites.

Ce supplément a été réalisé par Michaël Orand, responsable de la rubrique « Statistiques » de *La Revue du projet*.
Directeur, Guillaume Roubaud-Quashie ; secrétaire de rédaction, Noëlle Mansoux ; mise en page, Frédo Coyère.

*Ce travail est dédié à Valeria Solesin,
statisticienne et démographe,
assassinée le 13 novembre 2015 au Bataclan.*



Parti communiste français